

Le 6 mai 2020

N/Réf : GP/AG/FR

NOTE DE SERVICE N°2020/14

Destinataires : A l'attention des directeurs, chefs de service pour diffusion aux agents concernés.

Objet : **GESTES BARRIERES**

Le déconfinement progressif a été amorcé depuis le 11 mai en France, cependant, cela ne signifie pas la fin de la pandémie liée à la propagation du Covid 19.

Les mesures barrières et de distanciation physique et sociale sont toujours d'actualité au mois de mai, et doivent être appliquées par TOUS jusqu'à nouvel ordre.

Ces mesures sont complétées selon les situations du port de masques, de gants, d'installation d'hygiaphones, d'adaptation des locaux dont les modalités d'application font chacune l'objet d'une note de service et d'affichage.

Mesures barrières à appliquer :

- Se laver les mains très régulièrement au savon
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique et le jeter
- Garder une distance de plus d'un mètre avec une personne

L'application de ces mesures permet de vous protéger et de protéger les autres.

Le Directeur Général des Services,



Gautier POUPQON